

Catalogue de Formations

2
0
2
1



- 2 place de l'Ancien Foirail 32000 AUCH
- ☎ 05 62 63 40 75 - accueilcidff32@orange.fr
- http://www.infofemmes-mp.org/CIDFF_Gers

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 32 00347 32. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Sommaire

-
- 1** **Avant propos**
-
- 2** **Le CIDFF32, une équipe de professionnels·les. au service de votre professionnalisme**
-
- 4** **Les violences au sein du couple : Se former pour agir**
-
- 5** **Numérique insertion : Autonomie numérique**
-
- 6** **Programmation 2021**
-
- 7** **Conditions générales de vente**
-
- 8** **Accès et contact**
-

Avant-propos

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gers est une association reconnue dans le champ de l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui propose aux équipes de professionnels·les, et aux publics, des modules adaptés à leur besoin.

Se former avec le CIDFF 32, vous permet de bénéficier d'une équipe pédagogique, disposant d'une expertise (juriste, psychologue, conseillère emploi formation insertion, médiatrice familiale, conseillère conjugale et familiale...) et d'une expérience de terrain, alliant la pédagogie interactive, des éléments théoriques méthodologiques et une pratique professionnelle.

Fort de l'expérience acquise dans les différents champs d'intervention, le CIDFF 32 vous propose les formations suivantes :

- ⇒ Les violences au sein du couple
- ⇒ Numérique-Insertion

En 2021, 30 professionnels·les et autres publics ont été formés, pour un taux de satisfaction de 97 % et un taux de recommandation de 100 %.

Notre organisme de formation est certifié DATADOCK. Afin de répondre qualitativement aux besoins de nos stagiaires et d'améliorer la qualité de nos prestations de formation, le CIDFF32 est engagé dans une démarche de certification QUALIOP1.

Les formations présentées dans ce catalogue constitue un cadre général de référence.

Chacune peut faire l'objet dans son contenu et dans sa forme, d'adaptation en fonction du dispositif et de la commande dans laquelle elle s'inscrit.

D'autres thématiques peuvent être envisagées.

Pour bénéficier de nos formations, ou pour toute autre question,

n'hésitez pas à contacter :

Lisa LAUZIN/Catherine HOUDAYER Référentes administratives

📞 05.62.63.40.75 @ accueilcidff32@orange.fr

Le CIDFF32, une équipe de professionnels·les au service de votre professionnalisme

= Notre ambition

Agir efficacement pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'encontre des femmes et du public en général, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

= Notre métier

Informers les femmes et le public en général dans les domaines du droit, et notamment en droit de la famille, en droit civil.

Accompagner les femmes victimes de violences conjugales, les personnes en situation de détresse sociale.

Accompagner les publics vers l'emploi et la formation : construction de projet professionnel, soutien à la recherche d'emploi/formation.

Accompagner le public autour des thématiques de la sexualité.

Accompagner les familles dans le cadre de la médiation familiale et du soutien à la parentalité

Sensibiliser, informer, former les professionnels·les de terrain.

= Nos compétences

Des professionnelles expérimentées : deux juristes, deux psychologues, une médiatrice familiale, une conseillère emploi formation insertion, une conseillère conjugale et familiale, deux informatrices de premier accueil.

= Nos méthodes

L'approche par le genre, pour identifier, analyser, agir sur les effets inégalitaires produits par les rapports sociaux de sexe.

L'approche intégrée, pour accompagner la mise en œuvre des conditions nécessaires à l'égalité dans tous les domaines.

Ces deux approches s'articulent de façon complémentaire pour lever les freins à la mise en œuvre du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

= Notre force

L'appartenance à la Fédération Nationale des CIDFF qui a développé professionnalisme (approches, méthodes, outils et techniques), compétences et expérience.

Nos réseaux professionnels dans le tissu local de partenaires de l'action sociale, de l'accès aux droits et de l'emploi.

La reconnaissance de nos partenaires institutionnels.

Notre expérience depuis près de 40 ans sur le territoire départemental et régional.

2 thématiques de formation

- ▬ **Les violences au sein du couple** : Se former pour agir

- ▬ **Numérique-insertion** : autonomie numérique

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

OBJECTIF

Optimiser l'accueil, l'information et l'orientation des victimes de violences au sein du couple

Intervenantes → Juriste et psychologue, formatrices du CIDFF 32

CONTENU

Comprendre le phénomène des violences conjugales

- La notion de violence conjugale : définition & statistiques
- Distinguer conflit de couple et violence conjugale
- Formes de la violence.
- Cycles et escalade de la violence

Comprendre l'impact des violences

- Le vécu des victimes.
- Les conséquences sur les enfants:
 - * Statistique
 - * Conséquences sur l'enfant et ses besoins
 - * Point juridique

Connaître le rôle de la loi

- L'organisation de la justice au pénal
- Les aspects civils

Connaître le rôle des professionnels

- Accueil de la victime : réflexes et bonnes pratiques
- Repérer les autres professionnels (travail en partenariat)

Pour qui ?

Professionnels·les et bénévoles qui accueillent ou accompagnent des personnes victimes de violences au sein du couple

Dates et lieu

Merci de nous contacter

Durée

1 journée 1/2 soit 10h30

Modalité et délais d'accès

Inscription 10 jours au plus tard avant la date prévue, annulation si moins de 5 personnes

Prérequis

Professionnels ayant des connaissances et expériences dans l'accompagnement du public

Tarif

Gratuit dans le cadre du financement DDCSPP/ FIPD & DRDFE

Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter

Méthodes et supports

Apports théoriques et apport d'expérience des animateurs, diaporama, participation des stagiaires, dossier pédagogique : mise à disposition d'un dossier documentaire

Modalités d'évaluation et d'appréciation de la formation

Questionnaire pré-formatif, évaluation des acquis de fin de formation, questionnaire de satisfaction, attestation de formation

Renseignements et inscriptions : CIDFF du Gers 2, place de l'Ancien Foirail 32000 AUCH
accueilcidff32@orange.fr // ☎ 05.62.63.40.75 // http://www.infofemmes-mp.org/CIDFF_Gers

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 32 00347 32. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

OBJECTIF

Manipuler les outils du numérique dans la vie quotidienne et la recherche d'emploi/formation en autonomie

Intervenantes → Référente informatique et Conseillère Emploi Formation Insertion du CIDFF 32

CONTENUS

Module 1 : Etre capable d'utiliser les principales fonctionnalités d'un ordinateur

- * Ordinateur, périphérique, souris, clavier, ports, stockage
- * Windows 10, bureau, barre des tâches, explorateur de fichiers, fichier/dossier, copier/couper/coller

Module 2 : Etre capable d'utiliser l'outil informatique internet

- * Navigateur internet (onglet, favoris...), moteurs de recherche, sites internet...
- * Sécurité (sites frauduleux, données personnelles et informations de navigation, mot de passe, e.réputation)
- * Courriel électronique (création d'adresse mail, réception, envoi avec pièce jointe)
- * Présentation de l'application vidéo Skype et autres suivant la demande
- * Présentation de différents sites (Service public, CAF, Ameli et autres suivant la demande).

Module 3 : Etre capable de créer un courrier, un CV sur un logiciel adapté

- * Initiation au pack Office/Open Office

Journée d'information sur la recherche d'emploi/formation

- * Présentation de différents sites de recherche d'emploi/formation.
- * Recherche d'offre d'emploi et/ou de formation, lettre de motivation, réponse à une offre d'emploi, inscription en ligne et actualisation à Pôle Emploi.

Pour qui ?

Bénéficiaires du RSA

Dates et lieu

Merci de nous contacter

Durée

7 journées sur une durée de 2 semaines, soit 49 heures

Prérequis

Savoir lire et écrire

Modalité et délais d'accès

Inscription 10 jours au + tard avant la date prévue, annulation si moins de 2 stagiaires

Méthodes

- Mise à disposition d'un ordinateur par stagiaire
- Adaptation au rythme et aux besoins des stagiaires
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et d'échanges
- Diaporama

Supports

Dossier pédagogique sur support papier, clé USB et disponible sur le drive du CIDFF32

Tarif

Gratuit—Subvention Conseil Départemental 32— Fondation Orange

Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter

Appréciation de la formation

Entretien individuel avec questionnaire pré-formatif pour individualiser les parcours, évaluation de la progression et des acquis en fin de formation. adaptation du rythme et des besoins. Attestation de formation.

Renseignements et inscriptions : CIDFF du Gers 2, place de l'Ancien Foirail 32000 AUCH
accueilcidff32@orange.fr // ☎ 05.62.63.40.75 // http://www.infofemmes-mp.org/CIDFF_Gers

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 32 00347 32. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

15 personnes formées en 2021 : 98 % de satisfaction, 100 % de recommandation

Programmation 2021

FORMATION	LIEU	DATE
Les violences au sein du couple	Auch	28.29/06/2021
	Auch	Novembre date à déterminer (sous réserve)
Numérique-Insertion	Mairie Aignan	11.12.14.15 18.19.21/01/2021
	Mairie Marciac	1.2.4.5 8.9.11/02/2021
	Locaux CIDFF32 Auch	6.8.9.12.13. 15.16/04/2021
	Isle Jourdain	21.23.24/09/2021 7.8.14.15/10/2021

Conditions générales de vente (pour les formations payantes)

1. Modalités de la formation

Les formations se déroulent au CIDFF, 2 place de l'Ancien Foirail à AUCH 32000 ou sur tout autre lieu. Les horaires de la formation sont précisés dans la convention-contrat signée entre le CIDFF et l'organisme/le stagiaire désigné dans la convention-contrat. Le CIDFF se réserve le droit de déplacer le lieu de la formation en tant que de besoin.

2. Modalités d'inscription et de règlement des formations

Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit. Le bulletin d'inscription, dûment complété et signé, ainsi que le règlement des frais pédagogiques sont à adresser au CIDFF au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront considérées comme étant définitives. En cas de paiement par chèque, ce dernier sera encaissé à l'issue de la formation*.

La facture de la formation sera adressée par le service comptabilité du CIDFF à l'organisme désigné dans la convention, à l'issue de la formation.

En cas de règlement par un OPCO, il appartient au responsable de l'inscription de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation en lui communiquant les éléments indispensables pour assurer le paiement.

En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, le reliquat est facturé à l'établissement.

En cas de refus de prise en charge du coût de la formation par l'organisme collecteur, l'établissement est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation pour les personnes physiques payant tout ou partie de sa formation.

3. Modalités d'annulation/abandon/absence

A l'initiative du CIDFF

Le CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant pour assurer de bonnes conditions pédagogiques ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Cette décision est communiquée aux stagiaires au plus tard sept jours calendaires avant le début de la formation.

En cas d'annulation, le CIDFF procédera au remboursement des frais pédagogiques encaissés ou au retour des chèques à l'organisme signataire.

A l'initiative de l'employeur ou du stagiaire (si travailleur indépendant)

Toute demande d'annulation d'une inscription doit nous être notifiée par écrit ou courriel au moins 10 jours calendaires avant le début de la formation (14 jours si le contrat est conclu à distance ou hors établissement – L. 221-18 du code de la consommation).

Pour toute annulation d'inscription effectuée moins de 10 jours avant le début de la formation ou en cas d'absence du ou des participants, le CIDFF facturera au client/stagiaire 50% du prix de la formation à titre d'indemnité forfaitaire et ce, quel que soit le motif du désistement, sauf cas de force majeure.

En cas d'abandon, le CIDFF consent à rechercher et comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.

Toute formation commencée est facturée au prorata temporis. La facturation d'indemnités d'annulation ne peut donner lieu à une convention de formation et fait l'objet d'une facturation simple.

Frais annexes

Les frais de transport, d'hébergement et de séjour sont à la charge de l'employeur ou du stagiaire. Il leur est possible de solliciter leur OPCO pour une prise en charge de ces frais.

*Les chèques seront libellés à l'ordre du CIDFF

Accès et contact

**Nos locaux sont accessibles aux personnes
en situation de handicap**



Situation géographique

Le CIDFF du Gers est situé au 2, place de l'Ancien Foirail 32000 AUCH



Moyens de transport et conditions d'accès

Réseau Alliance, arrêt **Baylac**, toutes les lignes desservent cet arrêt

Horaires

Lundi au vendredi

9h—17h

Contact

05 62 63 40 75

accueilcidff32@orange.fr



Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gers
2, place de l'Ancien Foirail 32000 AUCH ☎ 05 62 63 40 75 - accueilcidff32@orange.fr

http://www.infofemmes-mp.org/CIDFF_Gers